

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/09/2026 - 33993 - 2023 B 01400 - 838 355 451 - AB PROMS

IDENTIFICATION	
Mme ROQUES Muriel 54 avenue Philippe Auguste 75011 PARIS FRANCE N° d'adhérent : 20181090119393	Pour le compte de : SASU AB PROMS 21 RUE DU RUISSEAU 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS N° SIREN : 838 355 451 Période déclarée : 01/07/2024 au 30/06/2025 Date limite de dépôt : 15/10/2025

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 30 SEP. 2026
SOUS LE N° 33993

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024)
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2024)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2024)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie 21 rue du ruisseau

Code postal 94120

Ville Fontenay sous bois

Pays france

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

conseil

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RESULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux
normal

Bénéfice imposable à
15%

Déficit (report du 2033-
24)

1 660

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

sage 50 c

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Autres	1 500	596	904
Immobilisations corporelles	9 423	3 618	5 805
TOTAL I (5)	10 923	4 214	6 709
2 - Actif circulant			
Créances autres (3)	767		767
Valeurs mobilières de placement	15		15
Disponibilités	291		291
TOTAL II	1 073		1 073
TOTAL GENERAL (I + II)	11 996	4 214	7 782

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	4 884
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	12 000
Report à nouveau	-9 121
Résultat de l'exercice	-1 860
TOTAL I	6 903
3 - Dettes (4)	
Fournisseurs et comptes rattachés	120
Comptes courants d'associés	760
TOTAL III	880
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 783

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

CHARGES D'EXPLOITATION

Autres charges externes	253
Impôts, taxes et versements assimilés	377
Dotations aux amortissements	1 230
Total des charges d'exploitation (II)	1 860
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 860
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	-1 860

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		1 860
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		1 860
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		1 860

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres	1 500			1 500	
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	9 280			9 280	
TOTAL rubrique I	10 780			10 780	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
	296	300		596
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 688	930		3 618
TOTAL rubrique II	2 984	1 230		4 214

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	9 121
Déficits reportables	9 121
Déficits de l'exercice	1 860
TOTAL des déficits restant à reporter	10 981

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

 vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	10
Total du nombre d'associés	1	Total du nombre de parts ou d'actions	10

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Monsieur	Nom d'usage	
Nom et prénom	BORSARI Alexandre		
Nombre de parts ou d'actions	10	Pourcentage de détention	100.00%
Date de naissance	07/04/1980	Pays de naissance	MONACO
Code postal de naissance	991	Commune de naissance	MONACO
Numéro, type et nom de voie	21 rue du ruisseau		
Code postal	94120	Ville	fontenay sous bois



**REPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Filiales et participations

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-1

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



SASU AB PROM'S
21 rue du Ruisseau
94120 Fontenay-sous-Bois
Capital social de 1000 €
RCS 838355451 PARIS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
DU PRESIDENT DE LA SASU UNIQUE DETENTEUR LES ACTIONS**

Le 16 octobre 2025, au Siège Social,

Mr BORSARI Alexandre domicilié 21 rue du Ruisseau 94120 Fontenay-sous-Bois

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 euros composant le capital social de la
Société **AB PROM'S**

Président,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur BORSARI Alexandre, unique détenteur des actions, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2025.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'unique détenteur approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025, lesdits comptes se soldant par un déficit de 1860 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'unique détenteur décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à -1860 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

Résultat net de l'exercice : – 1860 euros.

Section 2 – Affectation

- **Au report à nouveau, soit – 1860 euros**

DEUXIEME DECISION

L'unique détenteur confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par L'unique détenteur et répertorié sur le registre des décisions de L'unique détenteur.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long, sweeping horizontal stroke.

Mr BORSARI Alexandre
Président